

La Ville de Windsor, située au cœur des Cantons-de-l'Est, procède actuellement au recrutement d'une personne compétente, dynamique et désireuse de se joindre à une organisation en pleine croissance, pour occuper le poste suivant :

Technicien(ne) en loisirs (Remplacement de congé de maternité)

TYPE DE POSTE : Occasionnel, temps plein (**remplacement de congé de maternité**)

RESPONSABILITÉS :

Sous l'autorité du directeur du Service des loisirs, de la culture et du développement communautaire, le titulaire de ce poste assure la planification et la coordination des activités inscrites à la programmation du service.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE :

- Assure la coordination et le suivi des programmes d'activités et de loisirs offerts à la population en lien avec les disponibilités budgétaires ;
- Planifie et dirige le travail des animateurs du service d'animation estivale, coordonne les horaires de travail selon les activités prévues avec l'aide du directeur de service ;
- Soutient le milieu dans ses activités sportives, communautaires et culturelles ;
- Suscite l'implication des bénévoles dans le cadre de certaines activités de loisirs et culturelles ;
- S'assure de la perception des sommes d'argent et effectue les contrats de location liés aux diverses activités ;
- Effectue la gestion de l'horaire des plateaux sportifs ;
- Rédige les rapports et recommandations à son supérieur pour l'amélioration de la qualité de son service ;
- Effectue toute autre tâche connexe qui pourrait être confiée selon les besoins du service et de la ville.

EXIGENCES :

- DEC en technique d'intervention en loisirs ou formation équivalente ;
- Possède un minimum d'une année (1) d'expérience dans un poste similaire ;
- Connaissance dans le domaine municipal constitue un atout ;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de leadership ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite ;
- Sens de l'organisation, créativité et esprit d'analyse ;
- Aimer travailler en équipe ;
- Disponibilité à travailler dans un contexte d'horaire variable incluant la fin de semaine ;
- Posséder un permis de conduire de classe 5.

CONDITIONS SALARIALES : La rémunération et les conditions de travail sont établies selon les modalités de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature au plus tard le **30 mai 2021 à 16h**, à l'adresse suivante :

VILLE DE WINDSOR
Service des ressources humaines
11, rue Saint-Georges local 230, C.P. 90, Windsor, QC, J1S 2L7
Courriel: info@villedewindsor.qc.ca